

SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 08 JUIN 2023

2023-09 ANNEXE - INTEGRATION COPTABLE DE PARCELLES AU PATRIMOINE DE TE44

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi huit juin, le Bureau de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du premier juin deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 8

Délégués présents : 8

Délégués votants : 8

Délégués présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président de TE44

Monsieur Dominique DAVID, 3^{ème} Vice-Président

Monsieur Didier MEYER, 4^{ème} Vice-Président

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, 5^{ème} Vice-Président

Monsieur Yves TAILLANDIER, 6^{ème} Vice-Président

Monsieur Philippe CAILLON, 7^{ème} Vice-Président

Délégués présents par visioconférence :

Monsieur Frédéric DUNET, 1^{er} Vice-Président

Monsieur Patrick BERTIN, 2^{ème} Vice-Président

Affichage le 14 juin 2023

Liste des parcelles (non exhaustive)

- Le terrain cadastré YD 81 situé sur la commune de CORCOUE SUR LOGNE
- Le terrain cadastré BE 115 situé sur la commune de CHATEAUBRIANT
- Le terrain cadastré AB 58 situé sur la commune de LA CHEVROLIERE
- Le terrain cadastré B 839 situé sur la commune de ST FIACRE SUR MAINE
- Le terrain cadastré AB 103 situé sur la commune de STE REINE DE BRETAGNE
- Le terrain cadastré YB 116 situé sur la commune de TREILLIERES
- Le terrain cadastré YO 160 situé sur la commune de LEGE
- Le terrain cadastré ZM 396 situé sur la commune de BLAIN
- Le terrain cadastré BE 74 situé sur la commune de CHATEAUBRIANT
- Le terrain cadastré C 526 situé sur la commune de la MEILLERAYE DE BRETAGNE
- Le terrain cadastré AT 253 situé sur la commune de VIGNEUX DE BRETAGNE